



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Association du Personnel du Centre et des Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires (APPSAS). Association sans but lucratif.
Agriée comme représentation du personnel des SPPS et du Centre.



Syndicat du personnel de l'Éducation nationale œuvrant spécifiquement dans l'intérêt des élèves à besoins éducatifs spécifiques

Communiqué

22.01.2021

Le ministre Claude Meisch et la délégation des syndicats et associations représentant le personnel éducatif et psycho-social de l'Éducation nationale se mettent d'accord sur un modèle de dialogue pour les mois à venir

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et les représentants des syndicats et associations du personnel éducatif et psycho-social se sont rencontrés le 22 janvier 2021 pour discuter des prochaines étapes dans le processus d'échanges sur les missions et les tâches du personnel éducatif et psycho-social dans l'enseignement.

À l'issue de la réunion, les partenaires se sont accordés sur un modèle de dialogue pour les mois à venir. Il a été entre autres décidé de poursuivre les discussions au sein de deux groupes de travail sectoriels. L'un porte sur le domaine de l'inclusion (Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire et équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques), l'autre sur le domaine de l'enseignement secondaire (services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires et services socio-éducatifs).

Un calendrier a été établi, afin de parvenir à un accord d'ici l'été. L'accord devra couvrir les missions et les tâches de tout le personnel éducatif et psycho-social actuel ainsi que celles du personnel recruté à l'avenir.

Les travaux des deux groupes de travail commencent dans deux semaines.